

Le Montgéroldien

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATIONS

NUMERO SPECIAL / SEPTEMBRE 2021



Le mot du Maire Alain MATEOS

Chères Montgéroldiennes,
Chers Montgéroldiens,

Le conseil municipal a décidé la rédaction de ce numéro spécial du Montgéroldien afin de vous informer de l'avancement du projet « Les Hauts du Raidillon ».

Il y a 10 ans, la commune achetait la propriété « DANDOY » afin de maîtriser le foncier du cœur de notre village. Depuis, un bâtiment s'est partiellement effondré et il a fallu le déconstruire entièrement. On a perdu un bâtiment typique mais on a gagné une superbe vue.

Lors de la réunion publique du 21/09/18 sur le devenir de cette propriété, les présents se sont largement exprimés.

Globalement, le conseil municipal a retenu ce qui faisait consensus en respectant l'enveloppe financière acceptable pour la commune.

Un concours d'architecture a été lancé et c'est le cabinet PEAKS qui a été retenu à l'unanimité lors du conseil municipal du 03/07/2021.

Les trois objectifs imposés ont été respectés :

- Valoriser le bâtiment existant
- Créer un square/jardin
- Sécuriser la place de l'Orme.

Le cabinet y a ajouté une part sociale avec la création d'un local communal, futur lieu de vie au cœur du village.

C'est la genèse de ce projet qui vous est présentée dans ce numéro. Rien n'est finalisé mais l'esprit du projet est déjà présent.

Nous espérons qu'il gagnera largement votre adhésion et nous restons bien évidemment à votre écoute.

MAIRIE

rue de la Vallée 95650 Montgeroult

Tél. : 01 34 42 71 19

mairie-de-montgeroultwanadoo.fr

Lundi : 13h30 - 19h30

Mar, Jeu, Ven : 13h30 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00



Retrouvez encore plus d'informations
sur le site internet :
mairie-montgeroult.fr

Historique

HISTOIRE DE LA PLACE

La place de l'Orme a toujours été le cœur de notre village. On y trouvait quelques commerces comme une mercerie, une épicerie ou encore une boucherie et une charcuterie. Un café et une fontaine animaient également cette place, devenant ainsi un lieu de rencontres privilégié des habitants. Ils s'installaient sur le parapet pour se retrouver et échanger sur la vie du village. Sans connaître les origines et la date de plantation de cet orme, nous savons qu'il a donné son nom actuel à la place.



EFFONDREMENT

Au matin du 18 janvier 2018, suite à plusieurs jours de pluies abondantes, un glissement de terrain sous l'entrée en haut du raidillon a provoqué un effondrement.

Un trou béant de trois mètres est alors apparu, menaçant le pavillon s'élevant au-dessus.

Une mise en sécurité des lieux a immédiatement été organisée, notamment pour la conduite de gaz.

Quelques semaines plus tard, après l'effondrement partiel du bâtiment et pour des raisons de sécurité, il a fallu déconstruire l'intégralité du bâtiment.



REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

Le 21 septembre 2018, une réunion publique pour le devenir du lieu est organisée par la mairie. Une quarantaine d'habitants étaient présents.

A la suite de nombreux échanges, plusieurs suggestions sont avancées :

- Conservation de l'ouverture pour valoriser le panorama avec la création d'un belvédère
- Construction d'un parking
- Implantation d'un espace paysagé
- Installation d'un lieu participatif
- Création d'un gîte rural, logements ou locaux techniques



En conclusion de la réunion, il est proposé d'établir un cahier des charges et de faire un appel à projet pour le réaménagement des Hauts du Raidillon.



Déroulement du processus

Un projet au cœur du programme municipal

Lors de la campagne des élections municipales 2020, l'équipe candidate a inscrit à son programme la valorisation de ce patrimoine et le réaménagement de la place de l'Orme. L'objectif est de concrétiser ce projet sur les bases de la concertation et des propositions passées.



Lancement de la procédure de concours

Au conseil municipal du 12 décembre 2020, la procédure du "concours sur esquisse" d'architecte pour l'aménagement des Hauts du Raidillon et la sécurisation de la place de l'Orme a été lancée. L'annonce a été publiée au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP).

Quatre cabinets d'architectes ont répondu à l'appel d'offre et trois ont été retenus par la commission d'appel d'offre.

Choix du conseil municipal

Les trois cabinets ont alors pu remettre un dossier sur leur vision du projet. Ils ont été examinés par la commission d'appel d'offre le 1er juillet 2021. Les trois projets ont ensuite été soumis au conseil municipal exceptionnel du 3 juillet dernier. Après présentation par la commission et analyse par le conseil, la proposition de projet du cabinet d'architecte PEAKS est retenue.

Présentation du projet retenu

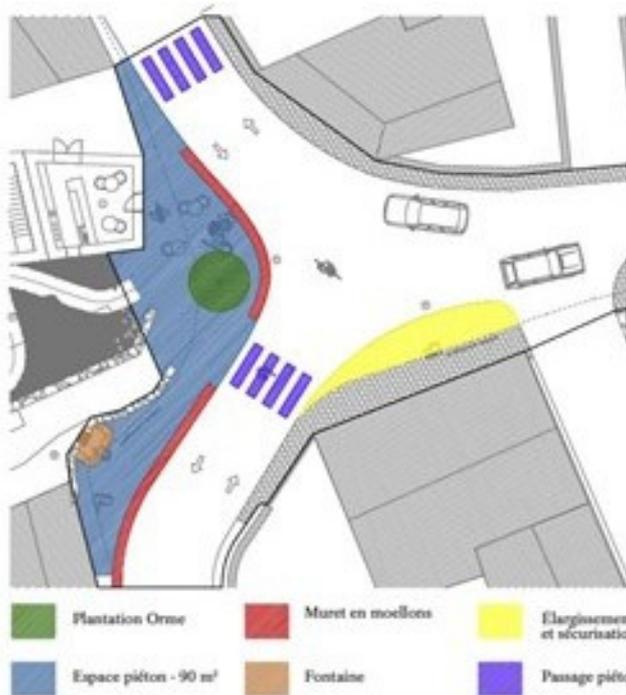
Le projet de PEAKS s'articule autour de trois axes :

REDONNER A LA PLACE DE L'ORME UN USAGE CONVIVIAL

Un espace communal sera créé devant la place de l'Orme au sein du bâti historique. Ce lieu, dont la fonction n'est pas encore établie, pourra servir à de nombreux projets ou activités. Ces nouveaux espaces permettront de redonner vie au cœur du village.



UN ESPACE PUBLIC CONSTRUIT AUTOUR DE TROIS LIEUX



Réaménagement de la **place de l'Orme** :

- Sécurisation de la circulation piétonne
- Réorganisation du carrefour pour réguler les flux automobiles et les stationnements gênants
- Plantation d'un Orme symbole de la place



Un **jardin public** serpentera le long du bâti historique.

Dans le prolongement du jardin, un **belvédère** offrira une vue privilégiée sur la vallée de la Viosne.

CRÉATION DE DEUX LOGEMENTS F2

A l'arrière du bâtiment associatif, deux logements de 53m², type F2, seront créés.

Une place de parking est déjà réservée à chaque logement dans la cour de la grange récemment réhabilitée.



■ Local d'activité - 20 m ²
■ Circulation et dégagement - 13 m ²
■ Séjour - 23 m ²
■ Cuisine - 9 m ²
■ Salle de bain - 4 m ²
■ WC - 2 m ²
■ Chambre - 15 m ²

Bâtiment – Schéma de programme, 1:200

Les esquisses du cabinet PEAKS sont consultables en mairie et sont amenées à évoluer avec le projet.

